

Budget 2012

Une gestion responsable pour un budget ambitieux

Le budget de la Commune, d'environ 14,5 M€, est alloué pour plus de la moitié au **fonctionnement** à hauteur de 8,1 M€, dont 1,7 M€ pour les charges à caractère général, 4,2 M€ pour les charges de personnel, 1,2 M€ pour les autres charges et 1 M€ consacré à l'autofinancement des dépenses d'Investissement.

Le reste (6,4 M€) concerne l'**investissement**, dont 0,7 M€ pour le remboursement de la dette.

Face au contexte économique difficile, la municipalité s'est engagée à assurer une gestion équilibrée et responsable des finances communales et à garantir un niveau d'investissement élevé pour accompagner l'économie locale ; à ces fins, une légère augmentation des taux de fiscalité de +0,5% s'est révélée nécessaire.

Être responsable signifie notamment pour la municipalité de maîtriser les dépenses courantes de fonctionnement. Ainsi un autofinancement des dépenses d'investissement de plus d'1 M€ sera dégagé en 2012, soit en augmentation de 4,4% par rapport à 2011.

De plus, la municipalité maintiendra un niveau d'investissement élevé pour soutenir les entreprises locales et donc l'emploi.

Ce sont plus de 5,5 M€ d'investissements réels qui sont inscrits à cet effet pour 2012. En 2011, la municipalité a investi plus de 2,4 M€ en acquisition et travaux, soit près de 70% d'augmentation par rapport à 2010.

Parmi les principales opérations en 2012, on note les travaux de voirie (1 736 300 € dont 1 005 100 € pour le chemin des marais, les travaux sur les bâtiments (1 234 400 € dont la création d'une maison médicale pour 731 900 €), les réseaux d'eaux pluviales et d'éclairage public (462 400 €). La municipalité consacrera enfin 882 000 € pour achever les aménagements des places Carnot et Lafayette.

Le P.R.I.J. agrandit ses locaux

Devant la fréquentation toujours plus importante des services du *Point Rencontre Information Jeunesse* (P.R.I.J.) par les jeunes Déolois, la Municipalité a décidé de faire des travaux d'extension. Ainsi, la surface d'accueil passe de 145 à 220 m².

Rappelons les nombreuses missions du P.R.I.J. que sont l'information de la jeunesse, l'accompagnement scolaire, l'accueil de loisirs, l'insertion sociale et professionnelle, le développement social et culturel.

Les animateurs du P.R.I.J. vous y attendent pour une semaine portes ouvertes du 20 au 24 février, de 10h à 12h et de 14h à 18h30. Tél. : 02 54 35 01 89

Amélioration de l'éclairage public

Dans le cadre des économies d'énergie, un diagnostic va être réalisé sur l'ensemble du matériel d'éclairage public jusqu'au 9 mars. Pour sa réalisation, l'éclairage sera allumé par secteur même en pleine journée afin de pouvoir analyser le réseau. Cette étude permettra d'améliorer sa gestion et son fonctionnement.